

Si vous êtes admis(e) à l'EPPA, vous serez convoqué(e) pour l'incorporation qui aura lieu le mardi 22 juillet 2025 entre 15 h et 19h.

Le jour de l'incorporation, vous devrez apporter :

- L'original de la lettre de convocation à l'EPPA
- La clé USB sur laquelle vous aurez enregistré les pièces requises et mentionnées dans ce document
- L'original du carnet de santé

Si vous les détenez :

- Original du diplôme du baccalauréat ou du DAEU
- Image de la radio panoramique dentaire datée et identifiée à votre nom (nom, prénom(s), date de naissance)
- Votre CNI et votre carte vitale
- Vos lunettes de vue si vous portez des lentilles de contact
- Pensez également à vous munir d'une bouteille d'eau ou d'une gourde

Préparation de votre incorporation en cas de réussite au concours

Vous êtes admissible à l'EPPA et êtes donc convoqué(e) aux épreuves d'admission.

Si vous êtes déclaré(e) admis(e), afin de faciliter votre d'incorporation, **vous devez transmettre des pièces par mail à l'antenne médicale dès la publication des résultats et préparer une clé USB rassemblant différents documents, à apporter avec vous pour l'incorporation.**

Nous vous invitons à prendre connaissance dès maintenant de ces consignes.

► Merci de lire les consignes suivantes avant de démarrer et de bien les respecter :

I - Consignes pour remplir les formulaires à enregistrer :

1. Télécharger le formulaire, le remplir et renseigner nom et prénom dans l'encadré de signature
2. Enregistrer le fichier sur votre clé USB en format PDF uniquement avec la règle de nommage **II-3** indiquée ci-après.

Les formulaires à remplir sont disponibles sur le site Internet des EMSLB



II - Consignes pour les pièces numérisées :

1. Les documents doivent être numérisés au format « PDF mode document ». Aucune image/photo (JPG) ne sera acceptée.
2. Ne pas utiliser d'outil de compression.
3. **Nommage des fichiers à constituer : NOM Prénom Nom de la PJ** (cf. 1^{ère} colonne des tableaux disponibles en pages intérieures) **.PDF**
Exemple : **DUPONT Henri FICHE.PDF**

 emslb.defense.gouv.fr

 Ecoles militaires de santé de Lyon-Bron
 ecolesmilitaires2sante



331 avenue du Général de Gaulle
CS 52 501
69675 Bron Cedex



1/ Planifier une visite d'expertise médicale initiale

Si vous êtes admis(e), vous devrez impérativement réaliser une visite d'expertise médicale initiale **AVANT VOTRE INCORPORATION**. Celle-ci s'effectue dans une antenne médicale des armées.

Les coordonnées sont disponibles sur le site Internet des EMSLB et en scannant ce QR code :



2/ Transmettre par mail ces documents à la 78^e antenne médicale

Si vous êtes admis(e) à l'EPPA ou que vous figurez sur la liste complémentaire, vous devrez transmettre ces documents, en format PDF, **dès la parution des résultats** par courriel à l'adresse suivante : cma07-am078.contact.fct@intradef.gouv.fr

Nommage	Type de pièce
SANTE	Carnet de santé : <ul style="list-style-type: none"> Toutes les pages de vaccination même vides Si une des pages du carnet de santé mentionne « varicelle » (page maladies contagieuses ou autre) : copie de la page du carnet mentionnant la maladie. VÉRIFIER que les nom(s) et prénom(s) sont bien remplis sur chaque page du carnet de santé. Toute autre preuve documentée de vaccination(s) (carnet de vaccination, carnet international de vaccination...).
CMA CPL	Si détenue(s), attestation(s) de vaccination Covid et tout justificatif documentant un Covid « maladie » (résultats PCR, test antigénique) Si détenu, document de groupage sanguin Si détenue, sérologie de l'hépatite B Si détenue, sérologie de la varicelle
CMA SUIVI	En cas de suivi médical : transmettre les documents récents dans un seul fichier (courriers, comptes rendus, résultats d'examen biologiques...)



- Au moment de votre incorporation, **des vaccins recommandés voire obligatoires seront réalisés**. Le refus de recevoir les vaccins obligatoires mentionnés dans le calendrier vaccinal des Armées constitue un motif d'inaptitude à l'engagement.
- Un test de dépistage urinaire de stupéfiants** sera réalisé lors de votre incorporation ; **vous remettrez le formulaire d'information signé** (transmis avec votre convocation) en marge des épreuves d'admission.
- Pour les élèves féminines** : un test urinaire de grossesse, réglementaire lors de toute incorporation, sera réalisé lors de votre passage à l'antenne médicale, au moment de l'incorporation aux EMSLB.

➤ **Si vous êtes mineur(e) au moment de votre incorporation (à fournir en plus des pièces listées précédemment) :**

Nommage	Type de pièce
CMA SOINS	Autorisation de pratiquer des soins, le formulaire devra être signé par le/les tuteur(s) légal(aux)
CMA TESTS	Consentement à passer des tests médicaux, le formulaire devra être signé par le/les tuteur(s) légal(aux)



3/ Rassembler vos pièces sur clé USB

Si vous êtes admis(e) à l'EPPA, vous devrez apporter, le jour de votre incorporation, une clé USB contenant ces documents :

Rappel : les formulaires à remplir sont disponibles sur le site Internet des EMSLB (voir QR code en 1^{er} page de ce document).

Nommage	Type de pièce
FICHE	Fiche de renseignement individuelle remplie et signée (à remplir de manière tapuscrite)
ACTE NAISS	Acte de naissance intégral datant de moins de 3 mois
NATIONAL	Si vous êtes né hors de France : certificat de nationalité française à demander au Tribunal de grande instance (TGI) du lieu de résidence. Ce document pourra être transmis de manière retardée compte tenu des délais d'obtention.
LIV FAM	Livret de famille : <ul style="list-style-type: none"> - page parents - page concernant l'élève
CNI	Carte nationale d'identité en cours de validité (recto/verso) et/ou passeport en cours de validité (page avec photo d'identité)
RIB	Relevé d'identité bancaire au nom de l'élève
PC	Si détenu, copie du permis de conduire (recto/verso) moto, VL, PL en cours de validité
VEHIC	Si vous disposez d'un véhicule personnel : <ul style="list-style-type: none"> - attestation d'assurance du véhicule au nom de l'élève, en cours de validité - carte grise du véhicule valide
ASS RC	Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'élève durant les enseignements et les stages, valable à compter de la date de votre incorporation.
CARTE V	Attestation de droits (ou attestation vitale) ET copie recto/verso de la carte vitale au nom de l'élève
JDC	Attestation JDC ou copie de la convocation ou du recensement
CVEC	Attestation d'acquiescement de la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC) : se rendre sur le site : https://cvec.etudiant.gouv.fr
BAC	Relevé des notes obtenues au baccalauréat Si détenu : DAEU En cas de diplôme étranger : attestation de compatibilité délivrée par le ENIC-NARIC
PLS	Si détenu : certificat de PLS anglais (TOEIC) ou autre langue étrangère
CAE	Le Certificat d'aptitude médicale à l'engagement qui vous sera délivré lors de la visite d'expertise médicale initiale
ETUDES	Uniquement pour les élèves inscrits en IFSI - Relevé des notes des années précédant l'entrée à l'EPPA et indiquant la validation des ECTS, fiches synthèse CAC et les décisions de passage d'année(s)
ETUDES	Uniquement pour les élèves ESA - Dossier de scolarité complet mentionnant le contenu détaillé des enseignements suivis par année universitaire, les UE validées et la note obtenue pour chacune

➤ **Si vous êtes mineur(e) au moment de votre incorporation (à fournir en plus des pièces listées précédemment) :**

Nommage	Type de pièce
MIN ENG	Consentement d'engagement à l'EPPA : le formulaire devra être signé par le/les tuteur(s) légal(aux)
MIN DIV	Si vous êtes mineur et concerné : jugement de divorce des parents